


Forum de l'OIT sur l'aviation civile

Changements rapides et concurrence accrue pour l'aviation civile

Le monde de l'aéronautique est en perpétuelle mutation, car le marché international évolue très rapidement. Les employeurs estiment par conséquent que les dispositions légales doivent permettre aux entreprises de réagir avec souplesse à ces changements. Le récent Forum mondial de l'OIT sur l'industrie de l'aviation civile a permis d'approfondir cette thématique au niveau mondial. **Par Philip Kristensen**



Le Forum mondial de l'OIT sur l'aviation civile a eu lieu au siège du BIT à Genève.

L'accélération des changements qui touchent la branche de l'aéronautique exige non seulement un réaménagement de la politique d'entreprise et du personnel, mais aussi de nouvelles orientations stratégiques des acteurs de l'aéronautique. Dans ce contexte, le Forum mondial de l'OIT consacré à ce secteur s'est fixé pour objectif de clarifier les positions et visions des employeurs, des salariés et des gouvernements.

Point de consensus

Les participants étaient d'accord sur un

point: grâce à l'engagement et aux qualifications des employés, que ce soit dans le secteur du catering, de l'entretien, du personnel navigant et au sol, du contrôle aérien ou des aéroports, la navigation aérienne conservera pour les passagers et les clients l'attractivité cultivée ces dernières décennies. À ce propos, les salariés ont exprimé leurs craintes que les employeurs répercutent majoritairement sur le personnel les pressions sur les coûts résultant de ces changements. De telles évolutions se traduisent en principe par une réduction

des frais de personnel et une dégradation des conditions de travail.

Pour des conditions de concurrence équilibrées

Les représentants des employeurs ont pour leur part fait remarquer que de nouveaux concurrents avaient peu à peu gagné beaucoup d'importance par rapport aux grandes nations aéronautiques. Les Chinois et les Russes mobilisent par exemple d'importants fonds publics pour développer leurs propres avions de transport régionaux ou court-



Schweizer Arbeitgeber
 8032 Zürich
 044/ 421 17 00
 www.arbeitgeber.ch

Medienart: Print
 Medientyp: Fachpresse
 Auflage: 3'698
 Erscheinungsweise: monatlich

Themen-Nr.: 645.7
 Abo-Nr.: 1073485
 Seite: 64
 Fläche: 39'535 mm²

courriers, lesquels assureront durablement à leur industrie aéronautique l'accès au marché mondial. Les employeurs soulignent que la création de conditions de concurrence équitables doit être un objectif fondamental à long terme. En résumé, les représentants patronaux ont expliqué qu'une saine concurrence entre les entreprises et les économies dans un ordre de commerce mondial libéralisé était le meilleur garant de la prospérité et de la sécurité sociale dans le monde. Ils ont ainsi exhorté les représentants des autorités à respecter les lois en vigueur et à les appliquer.

Enfin, le document de clôture rappelle que tous les acteurs de l'industrie aéronautique sont tenus de se conformer aux exigences de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. La Conférence a par ailleurs approuvé les recommandations suivantes:

- La coopération entre l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) doit être renforcée dans les domaines où des intérêts communs sont identifiés.
- L'OIT doit suivre une approche des facteurs humains au sein de l'OACI et

d'autres organisations chargées d'édicter des normes de sécurité.

- Les points mis en exergue dans le document de clôture de la Conférence et qui ont fait l'objet d'un consensus entre les organisations patronales ainsi que les représentants des autorités et des travailleurs devront être communiqués à l'occasion de la sixième Conférence mondiale du transport aérien de l'OACI. ■

Philip Kristensen est directeur d'Aérosuisse, la Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses.